

**Fonds des marchés émergents (AGF)**  
**Fonds des marchés émergents AGF Manuvie (AGF)**  
**Fonds d'actions marchés émergents AGF Manuvie**

**31 mars 2017**

<b>Gestionnaire principal :</b>	Stephen Way	<b>Style de placement :</b>	Marchés émergents
<b>Objectif de placement :</b>	Générer une croissance supérieure du capital en investissant dans des actions de sociétés établies ou principalement actives dans les marchés émergents.		
<b>Date de la dernière rencontre :</b>	T4 2016	<b>Date prévue de la prochaine rencontre :</b>	T4 2017
<b>Note actuelle :</b>	<b>SOUS ÉVALUATION</b>		

## Rendement annuel du fonds (%)

	2013	2014	2015	2016	2017	AAJ	5 ans
<b>Fonds des marchés émergents (AGF)</b>	6,31	-2,35	17,61	-10,01	20,06	10,40	5,70
Indice MSCI Marchés émergents <sup>(1)</sup>	4,11	7,57	15,71	-9,48	20,45	10,42	7,16
Valeur ajoutée (+) / perte (-)	2,20	-9,92	1,89	-0,53	-0,40	-0,02	-1,46

## Analyse du rendement à court terme

- À ce jour, le Fonds a enregistré un rendement conforme à celui de son indice de référence. Dans l'ensemble, la répartition par pays n'a pas eu une incidence notable sur le rendement relatif. Le choix d'actions à Taiwan et en Indonésie est le facteur qui a le plus nui au rendement, tandis que la sélection de titres au Brésil, au Chili et en Thaïlande s'est révélée avantageuse. La sélection de titres a été favorable dans les secteurs de la consommation de base, des produits industriels et des services publics, dont l'effet positif a été réduit par le choix de titres dans les technologies de l'information et la consommation discrétionnaire. La sous-pondération du secteur des technologies de l'information et la surpondération des soins de santé a entravé le rendement.
- Sur 12 mois, le Fonds a légèrement moins bien fait que son indice de référence, mais a tout de même enregistré dans l'ensemble un solide rendement absolu. La répartition par pays a eu un effet négatif sur le rendement, qui a toutefois été amenuisé par la bonne sélection de titres. L'absence de placements en Russie et la surpondération du Mexique et d'Israël ont été néfastes. La sélection d'actions en Inde, au Brésil et au Mexique a contribué au rendement. Sur le plan sectoriel, le choix d'actions a été profitable, surtout pour certaines sociétés des produits industriels, des technologies de l'information et des matières premières, tandis que la répartition sectorielle a été désavantageuse en raison de la sous-pondération des technologies de l'information et de la surpondération des soins de santé.
- À la fin de la période, le gestionnaire était optimiste quant aux marchés émergents, car il anticipe une amélioration de la rentabilité. Il estime également que les valorisations attrayantes, combinées à une amélioration de la rentabilité, sont susceptibles de favoriser le rendement.

## Analyse du rendement à long terme

- Au cours de la période de 5 ans terminée le 31 mars 2017, le Fonds a enregistré un rendement inférieur à celui de son indice de référence.
- Le rendement inférieur sur 5 ans du Fonds est attribuable à la sélection de titres dans les secteurs des technologies de l'information, des matières premières et de la consommation de base.
- Le rendement de 2014 a plombé le rendement sur cinq ans.
- Le rendement du Fonds a été supérieur pour la période terminée en 2015 et légèrement inférieur pour les périodes de 12 mois terminées en 2016 et 2017.
- À long terme, le Fonds a maintenu sa sous-pondération de la Chine par rapport à l'indice de référence.

## Événements importants au sein de la société

### Événements survenus au sein de la société

- En juin 2014, Kevin McCreadie a été nommé président et chef des investissements de Placements AGF Inc. pour pourvoir le poste laissé vacant à la suite de la démission de Martin Hubbes.

### Événements propres au Fonds

- Il n'y a eu aucun événement important propre au Fonds au cours des trois dernières années.

## Commentaire du SGP

- Le Fonds des marchés émergents (AGF) utilise une approche de placement ascendante axée sur la croissance à un prix raisonnable pour investir dans des sociétés saines qui sont sous-évaluées par les marchés et qui peuvent générer une croissance des bénéfices de façon soutenue, ce qui leur permet de réaliser des profits à long terme.
- Sur la base du contrôle diligent effectué par le SGP, nous croyons que le gestionnaire a respecté la philosophie de placement et le style de gestion définis.
- Plusieurs départs importants sont survenus au sein de l'équipe de gestion des placements en mai 2012, et des ajouts ont été faits par la suite en août. Nous avons depuis rencontré l'équipe de placements à plusieurs occasions. Étant donné 1) que le gestionnaire principal (Stephen Way) était l'architecte du portefeuille et qu'il était le premier gestionnaire de la stratégie, et 2) que les experts en placements embauchés pour compléter l'équipe semblent compétents, nous croyons qu'il n'y a pas eu de changement en ce qui a trait à la philosophie et au processus de placement ainsi qu'au style de gestion du Fonds, et que ces événements propres au Fonds n'ont pas eu d'incidence négative sur sa gestion.
- Le Fonds a enregistré des rendements inférieurs au cours de certaines périodes, particulièrement en 2013. De plus, au cours des dernières années, le Fonds a fait l'objet de nombreuses demandes de rachats de la part des investisseurs.
- Nous avons encore des préoccupations générales à l'égard de la société, car AGF a connu un roulement au sein de sa haute direction, a perdu d'excellents gestionnaires de fonds, a affiché un roulement de ses analystes et a subi des pressions continues à l'égard de l'actif géré au niveau de la société.
- Compte tenu des inquiétudes croissantes en ce qui a trait à la société et au roulement des analystes et des rendements à la traîne dernièrement, le SGP pense qu'une surveillance étroite de la société, de l'équipe de placements et du rendement est nécessaire.

### Conclusion :

- La note actuelle du Fonds est « Sous évaluation », en raison de plusieurs préoccupations, notamment les antécédents de roulement au sein de l'équipe de gestion du Fonds, ainsi que des enjeux plus récents, y compris ceux liés au rendement récent ainsi que les préoccupations au niveau du Fonds et de la société à l'égard du roulement et des sorties de capitaux.

<sup>(1)</sup> La source de rendement de l'indice de référence se fonde sur le taux de change de la Banque du Canada en vigueur à midi. Cette modification peut entraîner des différences mineures par rapport au rendement d'autres indices de référence.

Manuvie met la présente fiche d'évaluation à votre disposition afin de vous aider à gérer votre régime de retraite.

Manuvie ne fait aucune déclaration et n'offre aucune garantie, explicite ou tacite, quant à l'exactitude et à l'exhaustivité de ces renseignements. Bien que Manuvie ait pris toutes les mesures raisonnables pour fournir des opinions professionnelles et des renseignements exacts fondés sur des sources fiables\*, elle se réserve le droit de corriger toute erreur ou omission.

Les opinions exprimées par Manuvie dans cette fiche d'évaluation ne représentent pas le seul facteur à prendre en considération au moment où des décisions ayant trait à votre portefeuille de placements sont prises. Manuvie n'est pas responsable du résultat des décisions prises en fonction des renseignements et des opinions présentés dans cette fiche.

\* Les sources peuvent comprendre, notamment, Mercer MPA, Morningstar, Principia et Thomson Baseline.

Tous droits réservés. © 2017 La Compagnie d'Assurance-Vie Manufacturers

La Compagnie d'Assurance-Vie Manufacturers